Envoyé en préfecture le 21/04/2026
Reçu en préfecture le 21/04/2026
Publié le
ID : 022-200076578-20260421-DEC2026_05-DE

Dinan Léhon

A Dinan, le 21 avril 2026

DECISION MUNICIPALE n°5

OBJET : Ouverture d'une ligne de trésorerie auprès de la CAISSE D'EPARGNE

Le Maire de DINAN,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L. 2122-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal de Dinan du 21 mars 2026 portant attribution de délégations du Conseil Municipal au Maire, et notamment son alinéa 20, pour réaliser les lignes de trésorerie d'un montant maximal de deux millions d'euros par an,

Vu le budget de la Ville,

Considérant le projet de convention d'ouverture d'une ligne de trésorerie avec la CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE, présentant les meilleures conditions financières au terme d'une consultation auprès de plusieurs établissements financiers,

DECIDE

Article 1 : De contracter une convention d'ouverture d'un crédit de trésorerie auprès de CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE, et dont les caractéristiques financières principales sont les suivantes :

Montant : 800 000 €
Durée : 1 an
Indexation : ESTER + 0,53%
Commission d'engagement : 0.07%
Commission de non-utilisation : 0.03%

Article 2 : D'approuver la convention de crédit réglant les conditions de ce contrat.

Article 3 : La dépense en résultant est inscrite aux budgets 2026 et 2027.

A Dinan, le 21 avril 2026

Le Maire,

Didier LECHIEN

HÔTEL DE VILLE DE DINAN
02 96 39 22 43
mairie@dinan.fr
21, rue du Marchix
22100 DINAN

www.dinan.fr

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE LÉHON
02 96 87 40 40
mairie@dinan.fr
Place d'Abstatt, Léhon
22100 DINAN